

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Dessinateur en bâtiment: nouvel audio-visuel

L'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle réalise - ou participe à ces réalisations - des montages audio-visuels destinés essentiellement aux offices d'orientation professionnelle, pour une première information aux élèves du degré supérieur.

Pour le métier de dessinateur en bâtiment, un tel montage avait été réalisé en 1973, en partie révisé en 1978. Aujourd'hui cependant, de l'avis du Groupe spécialisé de l'architecture (GSA), il ne correspond plus à la réalité des exigences. C'est pourquoi un groupe du GSA spécialisé dans les questions de formation a fait réaliser un nouveau montage, inspiré par la brochure «Dessinateur en bâtiment», qui a été approuvé et reconnu par l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle. Il se compose d'un texte d'une dizaine de minutes, accompagné de 50 diapositives.

Il existe une version française de ce montage, qu'on peut obtenir au prix de Fr. 200.- (port en plus) auprès du Secrétaire général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/20115 70. Les sections SIA peuvent également le commander en prêt pour une dizaine de jours à la même adresse.

Sections

Section genevoise

Assemblée générale: le calme après une année mouvementée

Comme l'a relevé le président Christian Kronegg, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 mars dernier à l'Hôtel Beau-Rivage, 1987 a été l'année des commémorations: 150^e anniversaire de la fondation de la SIA, 200^e anniversaire de la naissance de Guillaume Henri Dufour.

Quant à 1988, M. Kronegg y voit l'année des transports publics, puisque les Genevois auront à se prononcer sur un projet de loi du Grand Conseil demandant une étude comparative d'un réseau complet et performant pour l'an 2000 (l'initiative en faveur de transports publics efficaces étant alors retirée). La retombée des passions souhaitée par le président pourrait simplement signifier que Genève n'a rien à attendre de nouveau avant l'an 2000: triste perspective, en vérité...

Stabilité de l'effectif, puisque l'augmentation a été de 9 membres en 1987, mais activité débordante: conférence d'Armand Brulhart pour le lancement de l'ouvrage édité par la section sur la base de ses archives, exposition Dufour au Pont de la Machine, participation au colloque Dufour de la Société d'histoire et d'archéologie, table ronde sur «Genève 1987, urbanisme

de continuité ou de rupture», pour ne mentionner que les manifestations les plus remarquées (ce qui n'enlève rien à l'intérêt de toutes les autres). Le Pont de la Machine a vu non seulement une animation musicale assurée par des membres SIA, mais encore notre président accueillir un conseiller fédéral arrivé démocratiquement à pied pour l'inauguration de l'exposition Dufour!

Parmi les problèmes qui ont occupé le comité et les membres, on citera les normes SIA 160 et 162, l'admission de candidats non universitaires et autodidactes¹, les clauses du Département des travaux publics relatives aux règlements des prestations et des honoraires², le mépris croissant envers le règlement SIA 152 sur les concours conduisant à ne pas attribuer le mandat au lauréat³ et enfin le souci d'une ouverture au public plus grande de la part de la SIA.

Le président s'est plu à relever les efforts fructueux de M^{me} Jacqueline Juillard et de ses fidèles pour la création du Groupe romand des ingénieurs de l'industrie (dont IAS a donné le reflet) ainsi que l'action de M. Gabriel Minder, mandaté par le Comité central en vue d'une large ouverture de la SIA vers les techniques nouvelles.

Le moment n'est pas venu pour la section genevoise de se relâcher, puisqu'elle va mettre sur pied les Journées SIA 1989: les bonnes volontés seront toutes les bienvenues!

Le professeur Jean-Claude Badoux, président central de la SIA, s'est attaché à évoquer les défis que les architectes et les ingénieurs membres de la SIA vont avoir à affronter ces prochaines années, que ce soit du fait de la mutation technique que nous vivons, qui demande à notre société pour survivre d'accueillir les jeunes ingénieurs des disciplines nouvelles, ou à la suite de l'ouverture d'un grand marché européen dès 1992, processus auquel la Suisse ne saurait échapper et qui modifiera profondément notre environnement professionnel et concurrentiel.

Nos lecteurs connaissent déjà l'essentiel des options proposées par le professeur Badoux⁴: dans le monde de demain, la routine et la tradition ne seront pas les atouts du succès pour nos professions. A cet égard, le caractère pluridisciplinaire de la SIA constitue une chance à saisir absolument.

Jean-Pierre Weibel

¹De concert avec les autres sections romandes, la SIA genevoise est intervenue pour une sévérité accrue des examens d'admission au REG A. Les membres ont du reste été invités à ne parrainer que des candidats dont la qualification n'autorise aucun doute.

²Tractations hélas infructueuses, puisque le Département des travaux publics y a exprimé une fin de non-recevoir.

³Ici encore, l'intervention du comité auprès du Conseil d'Etat a reçu une réponse fort peu satisfaisante. La rédaction d'IAS a du reste reçu voici quelques années une lettre du conseiller d'Etat Christian Grobet, aux termes de laquelle il ne s'estimait pas du tout lié au règlement 152...

⁴IAS n° 1-2/88 du 13 janvier 1988.

SVIA

Passation des pouvoirs à la SVIA

C'est à une assemblée sans le moindre remous qu'ont assisté une centaine de membres et d'invités, le 25 mars dernier à Pully.

Les deux points importants ont été la présentation des comptes et l'élection d'un nouveau président - sans rapport l'un avec l'autre, s'entend, le mandat de Jean-Daniel Marchand étant arrivé à échéance.

Les manifestations organisées pour le 150^e anniversaire de la SIA ont lourdement grevé le budget de l'an écoulé et tant les membres que les bureaux seront invités à nouveau à verser une cotisation supplémentaire en 1988. L'approbation unanime des comptes 1987 et du budget 1988 (avec le supplément mentionné) reflète probablement la conviction que ce n'est jamais payer trop cher lorsqu'il s'agit de présenter à un large public une excellente image de notre société. Or cela a été le cas en 1987: exposition spéciale dans le cadre d'*Habitat & Jardin*, parution dans la presse quotidienne de présentations de membres illustres de la SVIA, édition du livre «Ingénieurs et architectes vaudois - L'esprit d'entreprise». Il reste à nos membres à entretenir à l'avenir cette image.

C'est donc avec confiance que l'architecte Jean-Baptiste Ferrari a pu reprendre des mains de l'ingénieur civil Jean-Daniel Marchand la présidence de notre société. Applaudissements d'encouragement à l'un et de reconnaissance à l'autre ont témoigné du crédit dont jouit le comité auprès des membres SIA. Nous y ajouterons nos propres remerciements à M. Marchand et nos vœux chaleureux à M. Ferrari.

L'assemblée a encore accepté comme membre M. Jacques Falconnier, titulaire du diplôme d'ingénieur mécanicien de l'ETS du soir de Lausanne, inscrit au REG A, présenté par MM. Pierre Chuard et Jules Chauvy.

Pour remplacer au pied levé Jacques-Edouard Berger, c'est l'architecte et archéologue genevois Jacques Vicari qui a proposé à l'assemblée une relecture de Vitruve, qui nous a conduits jusqu'à la physique contemporaine, par la grâce d'une équation régissant la diffusion de l'information.

Candidatures

M. Jean-Daniel Berset, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987. (Parrains: MM. H.-U. Frey et J.-C. Badoux.)

M. M'Hand Boussekine, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1974. (Parrains: MM. J.-C. Badoux et E. Robert.)

M. Mohammed Diab, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1981. (Parrains: MM. A. Dan et M. Keddar.)

M. Thierry Diserens, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1986. (Parrains: MM. L.-Y. Maestre et J. Simos.)

M. Jean-Daniel Girard, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1986. (Parrains: MM. P. Epars et D. Moser.)

M. Julius de Heer, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1981. (Parrains: MM. J. Simos et R. Godo.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la

SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Industrie et technique

Un robot aide-chirurgical

Des chercheurs d'IBM et de l'Ecole de médecine de l'Université de Californie de Davis étudient la possibilité d'utiliser un robot dans le cadre d'une technique chirurgicale nouvelle et plus précise, capable d'augmenter énormément les chances de succès du remplacement de l'articulation de la hanche par une prothèse métalloplastique. Or il se pratique quelque 120 000 opérations de la hanche par an aux seuls Etats-Unis.

«Compte tenu du vieillissement de la population et de la fréquence croissante des accidents et de la coxarthrose, cette opération sera sans aucun doute pratiquée de plus en plus souvent», commente le Dr William Bargar, chirurgien orthopédiste à l'Université de Californie. «Une technique chirurgicale assistée par robot devrait améliorer considérablement ses résultats, en particulier chez les patients jeunes, actifs ou obèses qui, avec les prothèses classiques, courent un risque d'échec élevé.» Les résultats préliminaires, obtenus en utilisant de l'os synthétique, montrent que le robot permettrait au chirurgien d'insérer et d'aligner la prothèse avec plus de précision qu'il ne peut le faire avec ses instruments

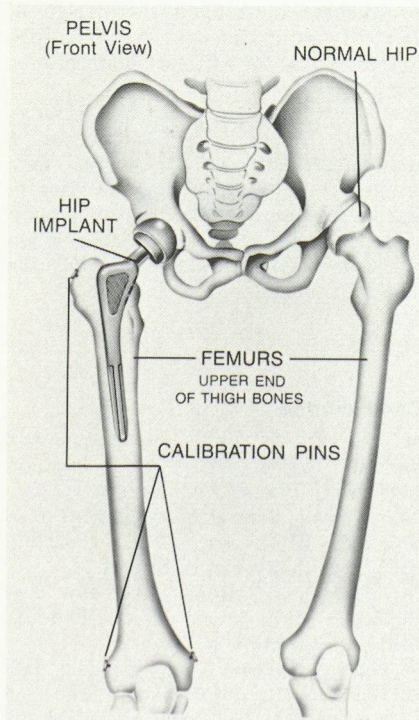
ordinaires. Il lui servirait à creuser, dans la partie supérieure du fémur, une cavité ayant les dimensions et la forme exactes de la prothèse, réduisant ainsi l'espace entre celle-ci et l'os. Or plus cet interstice est petit, moindre est le mouvement entre la prothèse et le fémur, et donc plus grande la probabilité d'une croissance du tissu osseux dans la prothèse.

Les prothèses classiques sont ancrées dans l'os à l'aide d'un ciment acrylique qui donne de bons résultats chez la plupart des patients, mais qui peut se désagréger chez les individus qui sollicitent beaucoup leurs articulations. Des taux d'échec atteignant 40% ont été signalés dans des groupes de patients «à haut risque».

«C'est la raison pour laquelle les orthopédistes ont créé des prothèses utilisables sans ciment. Leur surface est recouverte d'une couche métallique poreuse qui permet à l'os de pénétrer, en croissant, à l'intérieur de la prothèse et d'en assurer la fixation, explique le Dr Bargar. Il n'en reste pas moins que le succès de l'opération dépend dans une très large mesure de la précision avec laquelle la prothèse non cimentée est insérée dans l'os.»

L'opération assistée par robot

Avant l'opération, trois localisateurs, appelés «broches de calibrage», seraient placés dans l'os de la cuisse sous anesthésie locale. Une tomographie de l'os serait ensuite effectuée. Il s'agit d'une radiographie obtenue par reconstruction d'images au scanner (ou tomographe) qui, traitées par ordinateur, produisent une série de coupes transversales de l'os. L'ordinateur se sert alors de celles-ci pour établir un modèle tridimensionnel et déterminer la taille, la forme et la localisation optimales de la prothèse et de la cavité correspondante, par rapport aux broches de calibrage. Pendant l'opération, le robot serait guidé vers chaque broche par le chirurgien et, grâce aux informations stockées antérieurement dans l'ordinateur, localiserait avec précision le centre de chacune d'elles, afin d'assurer le placement correct de la prothèse. Il creuserait ensuite la cavité destinée à la recevoir sous le contrôle de l'ordinateur, commandé par le chirurgien à l'aide d'un affichage graphique tridimensionnel. Selon les chercheurs, ce robot pourrait également être utilisé en neurochirurgie, en chirurgie plastique, en chirurgie de la tête et du cou, et en chirurgie oncologique.



Le coin de la rédaction

Point final

Dans le vocabulaire qui sert à déconsidérer la profession d'ingénieur, il est un terme qui revient souvent, celui de «technocrate». Venu de l'anglais «Technocracy», néologisme anglais datant du début du siècle, il a connu son plein épanouissement chez nous depuis un quart de siècle.

Son étymologie n'en fait pas vraiment un compliment quand on l'adresse à un ingénieur, puisqu'il allie les notions de technique et de pouvoir, suggérant que l'exercice de ce dernier par les seuls techniciens est une usurpation (le Petit Robert dit même que la technocratie s'exerce «au détriment de la vie politique proprement dite»).

Si c'était vrai, il y aurait vraiment de quoi s'interroger sur la menace que ferait peser sur la démocratie un tel pouvoir concentré dans les mains d'une catégorie privilégiée du seul fait de ses connaissances professionnelles.

On sait bien que cela n'est pas le cas, puisqu'au contraire, les milieux techniques ont de plus en plus de peine à faire entendre – ne disons même plus prendre en compte – leur point de vue sur les problèmes de notre collectivité nationale, bien que ces derniers présentent un caractère technique de plus en plus marqué. Le fait que leur solution présuppose une action pluridisciplinaire concertée devrait pourtant conférer un poids accru aux ingénieurs et aux architectes de formation universitaire.

Les autorités politiques recourent à des commissions ou à des groupes de travail pour éclairer leur lanterne, mais par souci d'équilibre politique, toutes les tendances y sont représentées de façon à peu près égale; le poids des spécialistes réellement compétents y est forcément minoritaire, de sorte que, pour abondamment documentées par des montagnes de papier qu'elles soient, les conclusions ne permettent pas de décision rapide et sans équivoque. Un récent choix de scénarios sur l'énergie illustre cette neutralité éminemment stérile.

Le courage politique s'exerce alors sur des objets de faible portée politique, pour lesquels les décisions ne demanderont pas à être justifiées. L'audace accède même à l'échelle du continent: qui a jamais dû prouver l'utilité réelle de l'heure d'été, qui vient d'entrer en vigueur et qui perturbe par dizaines de millions des citoyens privés de toute possibilité d'exprimer leur avis? Le fait que cet horaire soit imposé au mépris des spécialistes, notamment des médecins, montre que les véritables technocrates sont ailleurs: dans certaines administrations capables d'imposer largement leurs options sans s'exposer le moins du monde sur la place publique, donc «au détriment de la vie politique proprement dite».

Jean-Pierre Weibel
rédacteur en chef